

La Roche-sur-Yon, le 18 avril 2024

Cabinet du Maire
Service Relations
Internationales
Arrêté n° 2024_0755
Affaire suivie par
Hélène CREPEAU
Tél. 02 51 47 50 00

**Arrêté
n° 2024_0755**

→ Vu le code général des collectivités territoriales,

→ Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 3 février 2015, qui prévoit les critères d'attribution de la Bourse Ulysse,

→ Considérant que la dépense correspondante est prévue au budget 2024 sur la ligne budgétaire 04101-048-65131-RINT.

Article 1

Dans le cadre de la Bourse Ulysse, il est décidé d'accorder une bourse d'un montant de 150 € (cent cinquante euros) à Madame Manon PRAT pour son projet « Les Bobs trotteurs » au Costa Rica du 15 juillet au 15 août 2023.

Article 2

Le versement de la bourse s'effectuera en une seule fois sur le compte de Madame Manon PRAT dans le cadre de la Bourse Ulysse.

Article 3

Le Directeur Général des Services et le Receveur Municipal sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**L'adjoint au Maire
délégué aux Relations Internationales,
Philippe PORTÉ**

